

Solidaires CCRF et SCL a pris connaissance du message de la Directrice Générale du lundi 2 août 2021 en début d'après-midi envoyé aux agent-es de la DGCCRF.

Elle confirme que des contrôles vont devoir être effectués en matière de pass sanitaire par le personnel de notre direction : une énième lame de plus au couteau suisse, mais encore une fois des contrôles bien éloignés de notre cœur de mission.

Comme les agent-es en ont malheureusement l'habitude maintenant, ils seront sollicité-es dès promulgation de la loi relative à la gestion de la crise sanitaire pour aller sur le terrain, au contact notamment des restaurateurs, pour contrôler la mise en place de la dernière improvisation en date du gouvernement. Tout cela, sans aucune directives précises : quelles mesures pour les terrasses des restaurants ? Comment traiter la situation des établissements faisant à la fois de la vente à emporter (exclue du dispositif) et de la restauration sur place ? Quelle coordination avec les services de gendarmerie et de police pour éviter de contrôler les mêmes établissements ? Etc.

Et bien sûr, il faudra réaliser ces contrôles tout en continuant le Plan National d'Enquête (PNE), les CPMM pour lesquels aucune adaptation de volume n'est prévue, la gestion de dizaines de signalements hebdomadaires des produits contaminés à l'oxyde d'éthylène, le respect des objectifs en matière de contrôles liés à l'économie touristique...puisque la directrice générale n'a pas jugé bon de revoir les chiffres de contrôles pour cette année 2021.

Quand le besoin de communiquer se fait pressant, nos dirigeant-es, Ministres, Directrice Générale, savent se servir de la DGCCRF et demander encore et toujours des efforts supplémentaires aux agent-es de terrain.

Quand il s'agit de se rendre compte de la situation désastreuse dans laquelle se trouvent les enquêteurs et enquêtrices en première ligne, sans cesse sollicité-es à chaque nouvelle crise, c'est tout de suite plus compliqué d'avoir des réponses concrètes ou des prises de décisions pour l'amélioration de l'organisation ou la dotation d'effectifs supplémentaires.

Solidaires CCRF et SCL demande à ce que les contrôles concernant l'application du pass sanitaire par les professionnels soient réalisés par les forces de l'ordre. Nous consulterons le personnel et les autres organisations syndicales qui sont sur la même position pour décider collectivement des actions qui peuvent être mises en place.

Concernant la vaccination, Solidaires CCRF et SCL considère que c'est un instrument principal dans la lutte contre la pandémie, ce qui est également la position de l'union syndicale Solidaires mais nous sommes opposés aux politiques de menace et de coercition qui se dessinent à l'aune de la loi votée le 25 juillet 2021.

En effet cette dernière, remet en cause les principes de liberté de circulation et d'anonymat avec un espace public scindé en lieux accessibles et non accessibles.

Au lieu de cela, c'est inciter, informer, aller au contact direct de la population, renforcer les moyens humains et matériels de la santé, qui aurait fait avancer collectivement et en responsabilité notre société dans la lutte contre la pandémie.

Solidaires CCRF et SCL est favorable à ce que chacun et chacune conserve son libre arbitre et puisse faire ses choix en ayant été convaincu plutôt que contraint ou exclu.